

Un front wallon aux côtés de “L’Avenir” mis sous pression par Nethys

■ Des députés des quatre partis démocratiques soutiennent le rédac-chef et les rédactions.

Une fois n’est pas coutume en ces temps d’affrontements politiques durs : des députés wallons du CDH (Dimitri Fourny) du MR (Olivier Maroy) du PS (Patrick Prévot) et d’Ecolo (Stéphane Hazez) s’engagent ensemble à défendre la liberté de la presse, mise en péril ces derniers temps à “L’Avenir” par leurs actionnaires, en l’occurrence Nethys.

Une “liste noire” de journalistes ?

Le 27 octobre dernier, “Le Vif/L’Express” faisait état d’informations interpellantes sur de possibles pressions sur la rédaction. Pire, ces velléités n’excluaient pas un plan de restructuration et même une “liste noire” de journalistes trop indépendants... Pour les quatre élus wallons “si ces faits sont fondés, ils sont extrêmement graves dans un régime démocratique car ils tendent à mettre à mal, voire à anéantir, l’indépendance rédactionnelle”. Ces dernières heures, les délégations de la Société des rédacteurs et de l’Association des journalistes professionnels des Editions de l’Avenir sont aussi montés au

creneau précisant que “cette indépendance est une réalité, on l’a vérifié ces derniers mois. Elle constitue également une légitime fierté. Elle renforce la crédibilité de nos médias, papier et web. Ceux qui ont été amenés à traiter de l’actualité autour de Publifin-Nethys, et continuent de le faire avec mesure et impartialité, méritent d’être placés sur la liste vertueuse de ceux qui appliquent au quotidien l’indépendance rédactionnelle”. Et de rendre hommage au rédac-chef, Thierry Dupièrreux, “qui a rendu possible le respect de nos valeurs de sérieux et de professionnalisme, malgré une période délicate et troublée”. Pour les députés wallons, “il est d’autant plus inacceptable, dans un régime démocratique digne de ce nom, de tolérer la simple idée de mise sous tutelle, de représailles ou de censure de la presse”.

Rappelant l’article 25 de la Constitution qui dispose que la presse est libre et qu’aucune censure ne pourra jamais être établie “toute menace sur un rédacteur en chef, sur un administrateur délégué d’un organe de presse ou sur tout journaliste à des fins de pression et, ultimement, de censure est en toute hypothèse totalement inadmissible”. C’est ce qui les amène à “réaffirmer avec force qu’une mission essentielle d’un organe de presse, et donc aussi de son propriétaire, est de garantir et de promouvoir l’indépendance des rédactions et des rédacteurs, dans le respect du professionnalisme et de la déontologie du métier”.

Avertissement aux patrons du “public”

Une obligation qui s’impose d’autant plus impérativement “lorsque l’organe de presse ou son propriétaire est public”. Tout en suivant de très près la mise en œuvre des recommandations de la Commission Publifin, les trois partis traditionnels et

les Verts s’engagent, au-delà de leurs différences, à tout mettre en œuvre pour défendre la liberté de la presse. Et dans la

foulée ils appellent les représentants démocratiques au sein des organismes parapublics à s’inscrire scrupuleusement dans la même ligne de conduite.

Pol Heyse réagit

“Tout comportement inverse serait incompatible avec nos principes démocratiques et avec les valeurs de nos groupes politiques. [...] Toute atteinte à la liberté de la presse, toute tentative de censure

de celle-ci, doit à l’avenir faire l’objet de sanctions plus clairement définies.” Enfin, ils comptent relancer le débat sur les initiatives publiques pour garantir les conditions économiques qui permettent aux organes de presse d’exercer leur liberté. Le président du CA des Editions de l’Avenir, Pol Heyse, a démenti dimanche toute censure et toute pression. Et s’en est pris aux députés wallons : “je suis très surpris par cette ingérence. Sur quoi se fondent ces députés pour faire de telles affirmations ? Il n’a jamais été question de la moindre censure de journalistes ou de pression exercée sur eux”. Qu’en pensent nos confrères de “L’Avenir” ?

Christian Laporte